

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 24 septembre 2025

DEL_20250924_12

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**24****25**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu
ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Budget Annexe
« Énergie
Renouvelable »

Décision Modificative
N°1

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET – Hervé MORICE – Emilie CORDIER
Denis ROULAND – Myriam LEROUX – Sébastien WAIRY
Stéphanie BURNEL – Eric MEIGNEN – Cécile OLIVIER – Benoît PICHARD
Laurence DUPONT – Yannick BEAUVAIS – Jessica NICOLAS
Jean-Pierre LE CROM – Thierno DIALLO – Brieg PICAULT
Marjorie GARCIA – David PELON – Françoise HAFFRAY
Cécile NICOLAS - Michel CONANEC -

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Magali MACE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
-

Le Maire certifie que le
compte rendu de cette
délibération a été
affichée à la porte de
la Mairie le

25 septembre 2025

Et que la convocation
avait été faite le

17 septembre 2025

Absents : Gilles BRIAND – Didier NOUZILLEAU – Aurélie LE GUNEHEC
– Alain DESMARS

M. Hervé MORICE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Afin de prendre en compte le niveau d'exécution du budget, il est proposé de modifier le Budget Annexe
« Énergie Renouvelable » de la Ville de Trignac selon le détail ci-après :

44210	COMMUNE DE TRIGNAC	
Code INSEE	ENERGIE RENOUVELABLE	DM n°1 2025

DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Dépenses	(1)	Recettes		(1)
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-6951 : Impôts sur les bénéfices	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 69 : Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-706 : Prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	900,00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	900,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	900,00 €	0,00 €	900,00 €	900,00 €
Total Général		900,00 €		900,00 €	

Envoyé en préfecture le 24/09/2025
Reçu en préfecture le 24/09/2025
Publié le 24/09/2025
ID : 044-214402109-20250924-DEL_20250924_12-9F

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délibération DEL_20250409_12 du Conseil Municipal du 9 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 pour le Budget Annexe Energie Renouvelable,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 15 septembre 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : D'adopter la décision modificative n°1 au Budget Annexe « Energie Renouvelable » 2025 telle que décrite ci-dessus,
- **Article 2** : D'autoriser les mouvements de crédits nécessaires à la réalisation de cette délibération,
- **Article 3** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le 29/09/2025
ID : 044-214402109-20250924-DEL_20250924_12-BF